

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2020**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue le lundi deuxième (6<sup>e</sup>) jour du mois d'avril deux mille vingt à 19 h 30, par vidéoconférence.

Sont présents par vidéoconférence

Sonya Lapointe, conseillère # 1  
André Choinière, conseiller # 2  
Isabelle Laurent, conseillère # 3  
Louis Matteau, conseiller # 4  
Ghislain Quintal, conseiller # 5  
Éric Rioux, conseiller #6

Formant quorum, sous la présidence de madame Dominique Martel, agissant à titre de présidente d'assemblée

Secrétaire d'assemblée : Madame Mélanie Thibault

En vertu du décret ministériel du 15 mars 2020, et afin d'éviter toutes possibilités de contamination, la séance a lieu exceptionnellement à huis clos.

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mars 2020
5. Mise à jour sur l'état de la situation — COVID-19
  - 5.1 Fermeture temporaire du bureau municipal
  - 5.2 Avis de motion règlement 309.042020
  - 5.3 Adoption du projet de règlement 309.042020, modifiant le règlement 309.012020 relatif à l'imposition des taxes de l'année 2020
6. Correspondances
7. Première période de questions
8. VOIRIE MUNICIPALE :
  - 8.1. Dépenses de voirie mars 2020
  - 8.2. Offre de services pour le nivelage du Rang Pilon 2020
  - 8.3. Offre pour système de sécurité pour le garage
  - 8.4. Ajout de ligne téléphonique et internet au garage
  - 8.5. Autorisation de paiement du décompte numéro 5 à Constructions J. Boulais inc.
  - 8.6. Finition intérieure du garage
  - 8.7. Offres poteaux et lumières de rues
  - 8.8. Achats panneaux routiers
  - 8.9. Achat outils garage
9. SERVICES PUBLICS
  - 9.1 Dépôt demande d'entretien d'un cours d'eau et paiement des frais de dépôt de 2000 \$ à la MRC
10. LOISIRS
  - 10.1. Autorisation de dépôt d'une demande de subvention auprès de la Société Saint-Jean-Baptiste de Richelieu Yamaska
11. URBANISME
  - 11.1. Rapport des permis émis février et mars
  - 11.2. Offre de service Dura-Club inc.
12. RÈGLEMENT ET POLITIQUE
  - 12.1. Adoption du Plan d'urgence et de gestion en situation de pandémie
  - 12.2. Adoption du règlement numéro RM 330-4, concernant la circulation et le stationnement
  - 12.3. AVIS DE MOTION — Règlement numéro 311.042020, abrogeant le règlement 311.032017
  - 12.4. ADOPTION Projet de règlement numéro 311.042020, abrogeant le règlement 311.032017
  - 12.5. Nominations des personnes responsables de l'émission de permis et de constats d'infractions
13. TRÉSORERIE
  - 13.1. Autorisation de paiement :
    - RCGT (Vérification 2019) 7 732.07 \$
    - Ville de Bedford collectes et quote-part aréna 1<sup>er</sup> vers. 10 186.37 \$

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI**

- 13.2. Comptes à payer (à venir)
  - 13.3. Autorisation de dépôt du rapport sur la collecte sélective 2019 à Recyc-Québec
  - 14. Deuxième période de questions
  - 15. **AFFAIRES DIVERSES**
    - 15.1. Formation en sécurité civile
    - 15.2. Achat de mat pour drapeau extérieur pour le centre communautaire
    - 15.3. Mobilisation des municipalités pour une réduction de l'herbe à poux
    - 15.4. Projet de conservation volontaire pour une tourbière boisée
  - 16. Clôture (ajournement) de la session ordinaire.
- 

**1. OUVERTURE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constitués par la présidente.

2020.04079

**2. ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ ANDRÉ CHOINIÈRE  
APPUYÉ PAR ISABELLE LAURENT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour proposé le 6 avril 2020 soit approuvé tel que présenté, en laissant le point « Affaires diverses » ouvert jusqu'à la fin de la présente séance.

ADOPTÉE

2020.04080

**3. PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2020**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR GHISLAIN QUINTAL  
APPUYÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020 soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE

2020.04081

**4. PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MARS 2020**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mars 2020 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE LAURENT  
APPUYÉ PAR ÉRIC RIOUX  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mars 2020 soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE

**5. MISE À JOUR DE L'ÉTAT DE LA SITUATION — COVID 19**

2020.04082

**Fermeture temporaire du bureau municipal**

CONSIDÉRANT QUE la situation d'urgence sanitaire requiert que des mesures soient adoptées afin de prévenir la contamination au sein de notre municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le personnel étant limité, il est important de s'assurer que ces derniers soient le moins possible exposés au virus, et ce afin de pouvoir maintenir en place les services à la population.

EN CONSÉQUENCE ;  
IL EST PROPOSÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE  
APPUYÉ PAR ISABELLE LAURENT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que ce conseil entérine la décision de la mairesse de fermer le bureau municipal au public rétroactivement au 16 mars 2020 et de maintenir cette fermeture, jusqu'à nouvel ordre.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

QUE les employés sont autorisés à faire du télétravail durant cette période ;

ADOPTÉE

2020.04083

**AVIS DE MOTION : Règlement modifiant le règlement 309.012020 relatif à l'imposition des taxes de l'année 2020**

Madame Isabelle Laurent donne un AVIS DE MOTION qu'elle ou un autre conseiller, présentera à la prochaine séance ou à toute séance ultérieure de ce conseil, un projet de règlement portant le numéro 309.042020 modifiant le règlement 309.012020 relatif à l'imposition des taxes de l'année 2020 par l'abrogation l'article 12 fixant le taux d'intérêt sur les arrérages

2020.04084

**ADOPTION : du projet de règlement 309.042020, modifiant le règlement 309.012020 relatif à l'imposition des taxes de l'année 2020**

CONSIDÉRANT la déclaration d'urgence sanitaire prévue par le décret no 1772020 du 13 mars 2020 ;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS MATTEAU  
APPUYÉ PAR ÉRIC RIOUX  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil adopte le projet de règlement modifiant le règlement 309.012020 relatif à l'imposition des taxes de l'année 2020 ;

Lequel abroge l'article 12 du règlement 309.012020 fixant les taux d'intérêt sur les arrérages ;

Le présent règlement prend effet depuis le 13 mars 2020.

ADOPTÉE

**6. CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la dernière séance du conseil. La directrice générale fait la lecture des documents ayant un intérêt public.

**7. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Mme Josée Goyette

Lors de la prochaine séance du conseil des maires de la MRC serait-il possible de demander l'aide de l'Armée canadienne pour la surveillance des déplacements non nécessaires, et ainsi limiter les allées et venues des personnes des autres régions, considérant que notre région est particulièrement touchée par la Covid-19. Ceci, afin de nous assurer que les services publics et essentiels puissent et soient utilisés dans les cadres de leurs fonctions seulement. (Ex : tournée sirène BMP). Nous devons faire faire à une explosion des dépenses dans plusieurs secteurs.

Réponse du conseil

Le conseil prend acte de la demande de Madame Goyette. Madame la mairesse exprime au nom du conseil la volonté de laisser aux instances gouvernementales provinciales le choix de faire intervenir l'Armée canadienne. Toutefois, une présence policière accrue sera demandée.

Aussi, afin de conscientiser une nouvelle fois la population à l'importance d'observer toutes les règles imposées par le gouvernement. Un communiqué sera transmis à l'ensemble de la population. Le communiqué contiendra un rappel des règles à observer, des informations sur les ressources pour les citoyens, entreprises et commerces, ainsi qu'une liste des ressources alimentaires disponibles dans notre région sera fournie.

**8. VOIRIE MUNICIPALE**

2020.04085

**Dépenses de voirie de mars 2020**

ATTENDU QUE le conseil déclare avoir pris connaissance de la liste des dépenses en voirie municipale ;

IL EST PROPOSÉ ÉRIC RIOUX  
APPUYÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise l'achat et les paiements des dépenses présentées.

ADOPTÉE

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

2020.04086

**Offre pour le nivelage du Rang Pilon à Dunham**

CONSIDÉRANT que le Rang Pilon est une continuité du 1<sup>er</sup> Rang Nord ;

CONSIDÉRANT que nous aurons à niveler le 1<sup>er</sup> Rang avant les travaux de traitement de surface et que lors de cette opération nous pourrions effectuer pour la ville de Dunham une opération nivelage du Rang Pilon.

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ ANDRÉ CHOINIÈRE  
APPUYÉ PAR ISABELLE LAURENT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE ce conseil offres à la ville de Dunham d'effectuer les travaux de nivelage du chemin Pilon pour la première opération annuelle au coût de 110 \$/h

ADOPTÉE

2020.04087

**Offre pour le système de sécurité pour le garage municipal**

CONSIDÉRANT l'offre qui a été déposée le 16 mars 2020 par Alarme Rive-Sud au montant de mille huit cent vingt dollars (1 820 \$) plus taxes applicables ;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ SONYA LAPOINTE  
APPUYÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE ce conseil accepte l'offre d'Alarme Rive-Sud ;

QUE l'offre datée du 16 mars 2020, soit considérée comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme si elle y était tout au long reproduite.

ADOPTÉE

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

2020.04088

**Ajout d'une ligne téléphonique et internet au garage**

IL EST PROPOSÉ GHISLAIN QUINTAL  
APPUYÉ PAR ISABELLE LAURENT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise la direction générale à faire ajouter les services de téléphonie et d'internet au garage municipal.

ADOPTÉE

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

2020.04089

**Paiement 5<sup>e</sup> décompte — Garage**

ATTENDU QUE nous avons reçu un avis de paiement de la firme Lussier Architecte, lequel recommande le versement du 5<sup>e</sup> décompte dans le cadre du projet de construction du nouveau garage municipal.

POUR CES MOTIFS :  
IL EST PROPOSÉ LOUIS MATTEAU  
APPUYÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil de Saint-Ignace-de-Stanbridge autorise le paiement du 5<sup>e</sup> décompte au montant de 34 005,91 \$ ;

ADOPTÉE

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de de la présente dépense.*

2020.04090

**Finition intérieure du garage**

CONSIDÉRANT QUE les travaux de construction du garage municipal sont presque qu'entièrement exécutés ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire procéder à la finition intérieure du garage incluant, la construction d'une mezzanine, d'une salle d'eau, d'un bureau, ainsi qu'un appentis extérieur situé sur le côté de la bâtisse.

POUR CES MOTIFS :  
IL EST PROPOSÉ ANDRÉ CHOINIÈRE  
APPUYÉ PAR GHISLAIN QUINTAL  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

QUE le conseil de Saint-Ignace-de-Stanbridge demande que la direction générale contacte la firme Lussier architecte afin de leur demander une offre de service pour la préparation des plans et devis pour les travaux de construction d'une mezzanine, d'une salle d'eau, d'un bureau, ainsi qu'un appentis extérieur situé sur le côté de la bâtisse.

ADOPTÉE

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

2020.04091

**Offre pour la fourniture et l'installation d'un poteau et de lumières de rues**

CONSIDÉRANT l'offre qui a été déposée le 20 mars 2020 par Seney Électrique inc. au montant de trois mille deux cent seize dollars et vingt cents (3 216,20 \$) plus taxes applicables ;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ SONYA LAPOINTE  
APPUYÉ PAR ISABELLE LAURENT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE ce conseil accepte l'offre de Seney Électrique inc. ;

QUE l'offre datée du 20 mars 2020, soit considérée comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme si elle y était tout au long reproduite.

ADOPTÉE

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

2020.04092

**Panneaux routiers**

IL EST PROPOSÉ LOUIS MATTEAU  
APPUYÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil de Saint-Ignace-de-Stanbridge autorise la dépense de 3 500 \$ pour l'achat de panneaux routiers ;

ADOPTÉE

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

2020.04093

**Outils garage**

IL EST PROPOSÉ ANDRÉ CHOINIÈRE  
APPUYÉ PAR ISABELLE LAURENT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil de Saint-Ignace-de-Stanbridge autorise l'inspecteur municipal à établir une liste des outils à acquérir ;

QUE le conseil demande que cette liste fasse l'objet d'une révision et d'une évaluation, avant son dépôt au conseil pour approbation de dépenses.

ADOPTÉE

**9. SERVICES PUBLICS**

2020.04094

**Dépôt demande d'entretien d'un cours d'eau et paiement des frais de dépôt de 2000 \$ à la MRC**

ATTENDU QUE l'inspecteur Michel Brais confirme la nécessité de procéder à des travaux d'entretien dans le cours d'eau ;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR GHISLAIN QUINTAL  
APPUYÉ PAR ÉRIC RIOUX  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge autorise les dépenses liées à l'entretien du cours d'eau suivant Morpions Fontaine :

QUE ce conseil accepte de déboursier les frais de 2 000 \$ pour le dépôt de la demande à la MRC de Brome Missisquoi ;

ADOPTÉE

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**10. LOISIRS**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

2020.04095     **Autorisation de dépôt d'une demande de subvention auprès de la Société Saint-Jean-Baptiste de Richelieu Yamaska**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge sera l'hôte des festivités de la Fête nationale rassemblée pour le pôle de Bedford cette année ;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons appliquer au programme d'aide financière administré par la Société Saint-Jean Batiste de Richelieu-Yamaska ;

EN CONSÉQUENCE ;  
IL EST PROPOSÉ ISABELLE LAURENT  
APPUYÉ PAR SONYA LAPOINTE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise la directrice générale à déposer au nom de la municipalité une demande de subvention, auprès de la Société Saint-Jean Batiste de Richelieu-Yamaska, pour la préparation et la tenue de la Fête nationale rassemblée 2020 ;

ADOPTÉE.

11.     **URBANISME**

12.     **RÈGLEMENT ET POLITIQUE**

2020.04096     **Adoption du Plan d'urgence et de gestion en situation de pandémie**

ATTENDU QUE la municipalité doit être en mesure de faire face à une situation de pandémie ;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Ignace-de-Stanbridge reconnaît qu'il est important de se doter d'un plan, permettant d'encadrer les intervenants municipaux, afin que ces derniers puissent s'assurer du maintien des services essentiels en situation de pandémie ;

ATTENDU QUE le plan inclut un plan de contingence et une planification de la reprise des activités ;

EN CONSÉQUENCE ;  
IL EST PROPOSÉ SONYA LAPOINTE  
APPUYÉ PAR LOUIS MATTEAU  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le *Plan d'urgence et de gestion en situation de pandémie* de la municipalité de Saint-Ignace de Stanbridge, préparé par la direction générale, soit adopté ;

QUE la direction générale soit responsable de la mise à jour et de la révision *Plan d'urgence et de gestion en situation de pandémie* ;

ADOPTÉE.

2020.04097     **ADOPTION : Règlement RM 330-4 concernant la circulation et le stationnement**

CONSIDÉRANT que le Code de la sécurité routière accorde aux municipalités différents pouvoirs réglementaires en matière de contrôle de la Circulation ;

CONSIDÉRANT que le Code municipal autorise les municipalités à adopter des règlements concernant les Chemins Publics et les Places Publiques ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la refonte et à la mise à jour des dispositions concernant la Circulation, le stationnement et la sécurité publique applicables sur le territoire de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT qu'avis de motion du présent règlement a dûment été donné le 4 novembre 2019 ;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE  
APPUYÉ PAR GHISLAIN QUINTAL  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil adopte le règlement RM 330-4 concernant la circulation et le stationnement, lequel abroge tous les règlements RM 330 antérieurs ;

ADOPTÉE

*Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.*

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

2020.04098    **AVIS DE MOTION : Règlement numéro 311.042020**

LOUIS MATTEAU donne un AVIS DE MOTION qu'il ou un autre conseiller, présentera à la prochaine séance ou à toute séance ultérieure de ce conseil, un projet de règlement portant le numéro 311.042020 abrogeant le règlement 311.032017.

2020.04099    **ADOPTION : du projet de règlement numéro 311.042020**

ATTENDU que ce règlement est adopté conformément à l'article 1061 du Code municipal du Québec ;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'abroger le règlement 311.032017, lequel n'aura pas lieu puisque le projet a été modifié et que ce dernier a requis un nouveau règlement d'emprunt lequel a été approuvé et est en vigueur.

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR ÉRIC RIOUX  
APPUYÉ PAR ISABELLE LAURENT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil adopte le projet de règlement numéro 311.042020 ;

ADOPTÉE

*Aux fins de demander une dispense de lecture lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil plus de 2 jours avant la présente séance.*

2020.04100    **Nomination des personnes responsables de l'émission de permis et de constats d'infractions**

ATTENDU qu'il est nécessaire de procéder à la nomination des personnes responsable de l'application des règlements municipaux et de la réglementation en matière de gestion du territoire et d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR SONYA LAPOINTE  
APPUYÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE ce conseil nomme par la présente Messieurs Jean Vasseur, Julien Dulude, Samuel Grenier ainsi que Madame Anne-Marie Parisseault pour agir au nom de Gestion de services techniques et d'inspection municipale inc. (GESTIM) dans l'application des règlements de la municipalité de Saint — Ignace-de-Stanbridge conformément à la description de tâches décrites au projet de convention pour les services de permis et d'inspection, notamment :

Voir à l'application des règlements suivants :

- Règlement de zonage
- Règlement de lotissement
- Règlement de construction
- Règlements administratifs sur l'émission des permis et certificats
- Règlements sur les PAE, PIIA et le règlement sur les dérogations mineures
- Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées
- Règlement sur le captage des eaux souterraines
- Règlement concernant la vidange des boues des fosses septiques.
- Les règlements de contrôle intérimaire de la MRC de Brome-Missisquoi
- Règlement concernant la paix, l'ordre et les nuisances

Constater les infractions aux règlements et à émettre les avis et constats d'infraction requis.

QUE ce conseil nomme par la présente Monsieur Michel Brais, fonctionnaire désigné pour agir au nom de la Municipalité dans l'application des règlements de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge notamment :

Voir à l'application des règlements suivants :

- Règlement concernant le contrôle des animaux
- Règlement sur les systèmes d'alarme intrusion
- Règlement sur le colportage
- Règlement concernant la circulation et le stationnement
- Règlement concernant la paix, l'ordre et les nuisances
- Règlement concernant le commerce de Regrattier

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI**

- Règlement concernant la collecte des déchets, des matières résiduelles destinées au recyclage et la collecte des matières compostables sur le territoire de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge ;

Constater les infractions aux règlements et à émettre les avis et constats d'infraction requis.

ADOPTÉE

**13. TRÉSORERIE**

2020.04101     **Autorisation de paiement**

IL EST PROPOSÉ GHISLAIN QUINTAL  
APPUYÉ PAR LOUIS MATTEAU  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise les dépenses et paiements pour les comptes suivants :

- RCGT vérification (2019) 7 732.07 \$
- Ville de Bedford (collectes et quote-part aréna 1<sup>er</sup> vers.) 10 186.37 \$

ADOPTÉE

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses*

2020.04102     **Comptes à payer**

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation de compétence dévolue à la direction générale, ainsi que les autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises par le conseil municipal lors des séances précédentes ;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et dépenses autorisées, ainsi qu'en vertu de la délégation de compétence de la direction générale ;

IL EST PROPOSÉ PAR ÉRIC RIOUX  
APPUYÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil approuve les dépenses présentées sur la liste des comptes payés, ainsi que les comptes à payer et autorise leurs paiements.

ADOPTÉE

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses*

2020.04103     **Autorisation de dépôt du rapport sur la collecte sélective 2019 à Recyc-Québec**

IL EST PROPOSÉ PAR SONYA LAPOINTE  
APPUYÉ PAR ISABELLE LAURENT  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise la directrice générale à déposer dle rapport sur la collecte sélective de 2019 à Recyc-Québec.

ADOPTÉE

**14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

**15. AFFAIRES DIVERSES**

2020.04104     **Formation en sécurité civile**

CONSIDÉRANT QUE la subvention obtenue en matière de sécurité civile pour le

IL EST PROPOSÉ PAR GHISLAIN QUINTAL  
APPUYÉ PAR ÉRIC RIOUX  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce conseil municipal autorise la dépense pour la formation dispensée par la Croix-Rouge ;

QUE les revenus reportés associés à la subvention soient utilisés à cette fin ;

ADOPTÉE

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

2020.04105     **Mobilisation des municipalités pour une réduction de l'herbe à poux**

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS MATTEAU  
APPUYÉ PAR ÉRIC RIOUX  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

QUE le conseil autorise la dépense de 60 \$ pour l'achat de dépliant de sensibilisation à la gestion de l'herbe à poux, ainsi que la dépense pour la distribution à l'ensemble de la population ;

ADOPTÉE

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

20 h 30 Monsieur Ghislain Quintal se retire de la table du conseil avant les délibérations du point suivant à l'ordre du jour.

2020.04106     **Projet de conservation volontaire pour une tourbière boisée**

IL EST PROPOSÉ PAR ÉRIC RIOUX  
APPUYÉ PAR ANDRÉ CHOINIÈRE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil est favorable à la demande de projet de conservation tel que présenté par le Dura-Club inc. dans son rapport d'octobre 2019 ;

QUE le conseil demande à la directrice générale de transmettre au Dura-Club une lettre présentant l'opinion favorable du conseil sur le projet ;

ADOPTÉE

Monsieur Ghislain Quintal réintègre son siège 20 h 37

2020.04107     **16. CLÔTURE**

ATTENDU QUE l'ordre du jour est épuisé ;

IL EST PROPOSÉ PAR ÉRIC RIOUX  
APPUYÉ PAR LOUIS MATTEAU  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil déclare la clôture de l'assemblée.

Il est 20 h 40

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Dominique Martel  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Mélanie Thibault,  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Dominique Martel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Dominique Martel, mairesse